

**Promotion de la santé
en faveur des élèves**

Dossier suivi par
Dr Lisa STEEGER
Implantation
20 rue de Castelnau
Colmar
Téléphone
03 89 79 80 00
Fax
03 89 79 47 37
Mél.
sante-68
@ac-strasbourg.fr

Adresse postale
Direction Académique
du Haut-Rhin
B.P. 70548
68021 Colmar Cedex

Colmar, le 2 novembre 2015

La directrice académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à

Mesdames et messieurs les enseignants
des écoles maternelles publiques et
privées du Haut-Rhin

Mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les médecins
et infirmier(e)s de l'éducation nationale

OBJET : Fiches de liaison école/santé scolaire pour les élèves de
grande section de maternelle

Pour l'année scolaire 2015-2016, j'ai souhaité pérenniser le plan d'action défini par la circulaire n° 2002-024 du 31 janvier 2002 relative aux enfants atteints de troubles spécifiques du langage oral ou écrit.

Ce plan d'action (dont les étapes vous sont rappelées dans l'Annexe 1) a mobilisé les compétences d'équipes pluridisciplinaires composées de professeurs des écoles, d'infirmiers et de médecins scolaires, en lien avec les familles.

Le protocole départemental comprend la transmission des fiches de liaison école/santé scolaire pour **les seuls enfants** de grande section de maternelle présentant des signes d'alerte (Annexe 2).

En effet, ce repérage s'inscrit dans le cadre du bilan de santé prévu avant l'entrée au CP. Il permettra aux membres de la santé scolaire de procéder rapidement au dépistage et au diagnostic.

La fiche de liaison école/santé scolaire est à transmettre **directement par les professeurs des écoles aux Centres médico-scolaires** (cf. Annexe 3 : liste des CMS) **jusqu'au 18 décembre 2015**.

Je tiens à remercier les enseignants de grande section pour leur engagement au service de ces élèves dont les troubles nécessitent une prise en charge précoce et durable, parfois tout au long de leur scolarité.



Anne-Marie MAIRE